

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal
Séance du 17 novembre 2022

DÉLIBÉRATION N° 136/2022

**ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉGALITÉ
HOMMES/FEMMES 2022-2026**

L'an deux mille vingt-deux,

Le dix sept novembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeois, maire, suivant la convocation faite le 10 novembre 2022.

Etaient présents :

Mme Bourgeois, maire

M. Chusseau, M. Faës, M. Brianceau, M. Quéraud, Mme Fond, M. Gaglione, Mme Paquereau, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, M. Borot, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Quénéa, M. Jehan, M. Kabbaj, Mme Deletang, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, Mme Lelion, M. Marion, Mme Douaisi, Mme Bihan, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

Mme Guiu (pouvoir à Mme Métayer), Mme Coirier (pouvoir à M. Pineau), Mme Daire-Chaboy (pouvoir à M. Gaglione), M. Soccoja (pouvoir à M. Vendé), Mme Landier (pouvoir à M. Chusseau), M. Letrouvé (pouvoir à Mme Burgaud), M. Gellusseau (pouvoir à Mme Paquereau), M. Mabon (pouvoir à M. Brianceau), M. Le Breton (pouvoir à M. Kabbaj)

Absents non excusés :

Mme Gallais, M. Le Forestier, Mme Bennani, M. Vince, M. Lumineau, conseillers municipaux

Alain Jehan a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022

OBJET : ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES 2022-2026 :

Mme Cecilia Burgaud donne lecture de l'exposé suivant :

Depuis 2018, la ville de Rezé s'engage en faveur de l'égalité femmes-hommes sur le territoire. Elle a adhéré à la Charte européenne pour l'égalité femmes hommes dans la vie locale, et déploie dans l'ensemble de ses politiques publiques des actions sur le sujet. Un bilan de ces engagements fait annuellement l'objet d'un rapport dédié, présenté en conseil municipal en amont du débat d'orientation budgétaire.

Le précédent plan d'action était arrivé à son terme en 2020. Afin de relancer la dynamique et l'attention collective sur le sujet ainsi que pour actualiser les engagements de la Ville sur le sujet, en cohérence avec le projet de mandat qui comprend des engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes, il est proposé d'adopter une nouvelle feuille de route pour la période 2022-2026.

La nouvelle feuille de route proposée repose sur un principe fondamental : affirmer l'approche intégrée dans toutes les politiques publiques en renforçant la dynamique de suivi et de prise en compte des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les actions de la collectivité. Elle accorde en conséquence une place importante à la sensibilisation des agents, à la mise en valeur de la place des femmes sur le territoire, ainsi qu'à l'analyse des décisions de la collectivité sous l'angle du genre. Afin de concrétiser cette ambition de transversalité et de mobilisation collective, des objectifs communs à l'ensemble des directions sont proposés, et non des objectifs spécifiques par direction.

Elle se structure autour de 5 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels et en 32 actions :

- 1 - Appropriation : Systématiser la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les actions de la collectivité**
 - 1.1 Identifier, analyser et faire évoluer les décisions de la collectivité sur le sujet de l'égalité femmes-hommes
 - 1.2 Intégrer les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans tous les projets et partenariats
- 2 - Aménagement : Modifier les lieux et les espaces pour mieux répondre aux attentes des femmes**
 - 2.1 Favoriser les usages mixtes sur l'espace public et dans les établissements par l'aménagement
- 3 – Offre dédiée : Améliorer les conditions de vie des femmes en développant l'offre et l'accompagnement à leur égard**
 - 3.1 Soutenir les femmes aidantes
 - 3.2 Soutenir le développement du sport féminin
 - 3.3 Améliorer la prévention, l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences
- 4 – Visibilité : Rendre visibles les femmes sur le territoire et assurer une prise de conscience collective des enjeux d'égalité femmes-hommes**
 - 4.1 Accompagner et former les professionnels travaillant auprès des jeunes et des enfants
 - 4.2 Développer les animations visant à conscientiser les enjeux d'égalité femmes-hommes
 - 4.3 Rendre visibles les femmes dans l'offre culturelle, les événements, et l'espace public
- 5 – Ressources humaines : Faire de la Ville un employeur exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir l'intégration des enjeux d'égalité femmes-hommes dans

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022


l'ensemble de ses actions,

Vu l'avis de la commission transitions et inclusions territoriales du 20 octobre 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte la nouvelle feuille de route à l'égalité femmes-hommes pour la Ville de Rezé

La maire,
Agnès Bourgeois



FEUILLE DE ROUTE EGALITE FEMMES HOMMES

VOLET EXTERNE
POLITIQUES PUBLIQUES

2023 - 2026



Sommaire

Préambule	4
Stratégie d'action	5
Gouvernance et animation	7
Fiches actions	8
Action n° 1 : Bilan annuel et valorisation de la place des femmes dans les actions de la Ville	8
Action n° 2 : Chantiers de réflexion	9
Action n° 3 : Intégration d'un volet égalité femmes/hommes dans les notes réalisées pour les Bureaux Municipaux (BM)	10
Action n° 4 : Analyse du soutien de la Ville aux associations sous le prisme du genre	11
Action n° 5 : Evolution des modalités de soutien aux associations	12
Action n° 6 : Analyse des enjeux de santé des femmes dans le diagnostic santé	13
Action n° 7 : Analyse des besoins sociaux des familles monoparentales (ABS)	14
Action n° 8 : Organisation de temps de sensibilisation à destination des agents	15
Action n° 9 : Mise à disposition de ressources sur l'intranet	16
Action n° 10 : Vers des cours d'écoles nature, égalitaires et inclusives	17
Action n° 11 : Suivi et accompagnement à la fréquentation féminine des équipements sportifs extérieurs nouvellement implantés	18
Action n° 12 : Elaboration d'un plaidoyer sur le mobilier urbain et l'espace public	19
Action n° 13 : Equipement des sanitaires des bâtiments publics en faveur de l'accueil des femmes	20
Action n° 14 : Accompagnement et soutien des femmes aidantes	21
Action n° 15 : Mise en valeur des pratiques sportives des femmes dans le cadre des événements organisés et soutenus par la Ville	22
Action n° 16 : Mise en place d'un séjour socio-sportif non-mixte	23
Action n° 17 : Proposition de temps de pratique sportive non-mixte « sport entre filles »	24
Action n° 18 : Accompagnement à la pratique sportive des jeunes filles de -18 ans	25
Action n° 19 : Accompagnement à la lutte contre les violences et le harcèlement sexuel dans les manifestations et événements	26
Action n° 20 : Poursuite du partenariat avec les acteurs pour la lutte contre les violences faites aux femmes	27
Action n° 21 : Accompagnement des femmes victimes de violence	28
Action n° 22 : Formation des professionnel.les des équipes éducatives à l'égalité filles-garçons	29
Action n° 23 : Formation des professionnel.les de la petite enfance à l'égalité filles-garçons	30
Action n° 24 : Temps forts à l'occasion des journées du 8 mars et du 25 novembre	31
Action n° 25 : Organisation de sorties et visites sur la thématique du genre	32
Action n° 26 : Projets d'éducation artistique et culturelle (dispositif EAC) autour de l'égalité filles-garçons	33
Action n° 27 : Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes	34
Action n° 28 : Temps fort autour de la vie affective et sexuelle des jeunes	35
Action n° 29 : Mise à disposition d'une offre documentaire de référence à la Médiathèque et valorisation de celle-ci	36
Action n° 30 : Appel aux dons d'archives privées concernant des femmes de Rezé et valorisation sur le portail dédié	37

Action n° 31 : Dénomination féminine des rues et équipements.....	38
Action n° 32 : Adoption d'un référentiel de la communication inclusive et formation des agents sur le sujet	39

Préambule

Le mot de l'élue en charge de l'égalité femmes-hommes



L'égalité entre les femmes et les hommes, qui devrait être évidence, avance non sans obstacles et difficultés. L'égalité ne progressera pas sans une forte mobilisation de tous, partout.

Nous espérons que les citoyens s'emparent de ce sujet en prenant conscience des injustices, des discriminations et des stéréotypes sexistes qui nous entravent ; et en étant force de proposition pour agir aux côtés des élu.es et agents de la ville.

Bien entendu, pour que l'enjeu d'égalité soit l'affaire de tous, un travail préalable de sensibilisation des citoyens et citoyennes est essentiel. La connaissance étant le préalable de l'action.

Dans la continuité des engagements pris par la Ville de Rezé, au cours du précédent mandat, notamment l'adhésion à la Charte Européenne pour l'égalité femmes hommes dans la vie locale, et la mise en place d'un plan d'actions pour la période 2019-2020, nous poursuivons notre action, en lien avec notre projet de mandat.

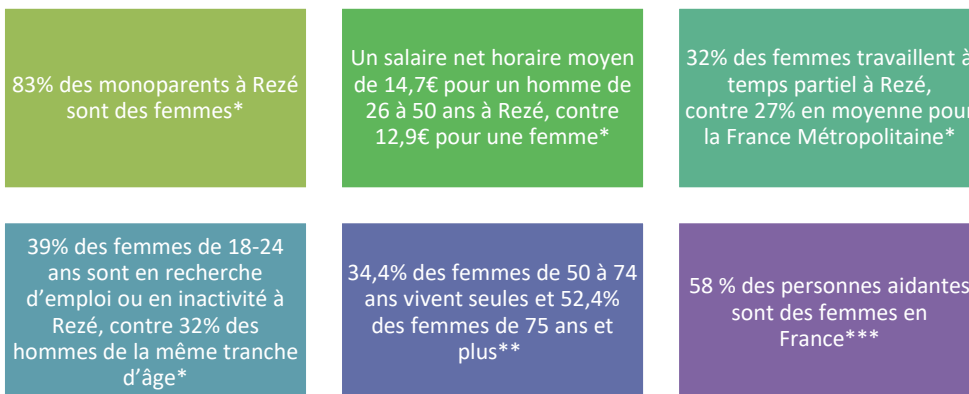
Ce projet a posé comme axe fort le fait d'œuvrer à plus d'égalité entre les femmes et les hommes, et de lutter contre les inégalités de genre qui perdurent sur ce sujet, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale.

A Rezé, les femmes représentent 54% de la population totale, soit 22 871 habitantes. Les difficultés et discriminations qu'elles rencontrent peuvent être relevées à plusieurs titres : charge des enfants, temps partiels subis, inégalités de salaires, difficultés à trouver un emploi, rôle d'aidante, isolement, violences sexuelles et sexistes...

Pour œuvrer à plus d'égalité, nous avons élaboré un plan d'actions avec pour ambition de faire de l'enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes un axe majeur de l'ensemble de nos politiques publiques, en favorisant la transversalité et en impliquant l'ensemble des services et des agents de la Ville.

Ce plan pose les principes structurants de la politique visant à l'égalité, principes qui seront déclinés en diverses actions.

Cécilia BURGAUD



* Observatoire social et urbain (OSU) 2021 – données 2017

**INSEE 2018

*** Baromètre BVA APRIL 2018

Stratégie d'action

La stratégie d'action de la Ville de Rezé en matière d'égalité femmes-hommes repose sur un principe fondamental : affirmer l'approche intégrée dans toutes les politiques publiques, en renforçant la dynamique de suivi et de prise en compte des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les actions de la collectivité. Elle accorde en conséquence une place importante à la sensibilisation des agents, à la mise en valeur de la place des femmes sur le territoire, ainsi qu'à l'analyse des décisions de la collectivité sous l'angle du genre. Afin de concrétiser cette ambition de transversalité et de mobilisation collective, des objectifs communs à l'ensemble des directions ont été définis, et non des objectifs spécifiques par direction.

La feuille de route se structure donc autour de 5 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels : cette stratégie d'action vise à agir aussi bien sur les processus de décision de la collectivité, le cadre de vie, les services proposés à la population et le changement de pratiques et de mentalités sur le territoire.

1 - Appropriation : Systématiser la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les actions de la collectivité

- 1.1 Identifier, analyser et faire évoluer les décisions de la collectivité sur le sujet de l'égalité femmes-hommes
- 1.2 Intégrer les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans tous les projets et partenariats

2 - Aménagement : Modifier les lieux et les espaces pour mieux répondre aux attentes des femmes

- 2.1 Favoriser les usages mixtes sur l'espace public et dans les établissements par l'aménagement

3 – Offre dédiée : Améliorer les conditions de vie des femmes en développant l'offre et l'accompagnement à leur égard

- 3.1 Soutenir les femmes aidantes
- 3.2 Soutenir le développement du sport féminin
- 3.3 Améliorer la prévention, l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences

4 – Visibilité : Rendre visibles les femmes sur le territoire et assurer une prise de conscience collective des enjeux d'égalité femmes-hommes

- 4.1 Accompagner et former les professionnels travaillant auprès des jeunes et des enfants
- 4.2 Développer les animations visant à conscientiser les enjeux d'égalité femmes-hommes
- 4.3 Rendre visibles les femmes dans l'offre culturelle, les événements, et l'espace public

5 – Ressources humaines : Faire de la Ville un employeur exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes

Sur le volet « politiques publiques », la feuille de route comprend 33 actions distinctes, réparties dans les différents objectifs opérationnels.

Objectif 1 : Systématiser la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les actions de la collectivité	
1.1 Identifier, analyser et faire évoluer les décisions de la collectivité sur le sujet de l'égalité femmes-hommes	
1	Bilan annuel et valorisation de la place des femmes dans les actions de la Ville
2	Chantiers de réflexion
3	Intégration d'un volet égalité femmes/hommes dans les notes réalisées pour les Bureaux Municipaux (BM)
4	Analyse du soutien de la Ville aux associations sous le prisme du genre
1.2 Intégrer les enjeux de l'égalité femme / homme dans tous les projets et partenariats	
5	Evolution des modalités de soutien aux associations
6	Analyse des enjeux de santé des femmes dans le diagnostic santé
7	Analyse des besoins des familles monoparentales (ABS)
8	Organisation de temps de sensibilisation à destination des agents
9	Mise à disposition de ressources sur l'intranet
Objectif 2 : Modifier les lieux et les espaces pour mieux répondre aux attentes des femmes	
2.1 Favoriser les usages mixtes sur l'espace public et dans les établissements par l'aménagement	
10	Vers des cours d'écoles nature, égalitaires et inclusives
11	Suivi et accompagnement à la fréquentation féminine des équipements sportifs extérieurs nouvellement implantés
12	Elaboration d'un plaidoyer sur le mobilier urbain et l'espace public
13	Equiper des sanitaires des bâtiments publics en faveur de l'accueil des femmes
Objectif 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes en développant l'offre et l'accompagnement à leur égard	
3.1 Soutenir les femmes aidantes	
14	Accompagnement et soutien des femmes aidantes (VAA)
3.2 Soutenir le développement du sport féminin	
15	Mise en valeur des pratiques sportives des femmes dans le cadre des évènements organisés et soutenus par la Ville
16	Mise en place d'un séjour socio-sportif non-mixte
17	Proposition de temps de pratique sportive non-mixte « sport entre filles »
18	Accompagnement à la pratique sportive des jeunes filles de -18 ans
3.3 Améliorer la prévention, l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences	
19	Accompagnement à la lutte contre les violences et le harcèlement sexuel dans les manifestations et évènements
20	Poursuite du partenariat avec les acteurs pour la lutte contre les violences faites aux femmes
21	Accompagnement des femmes victimes de violence
Objectif 4 : Rendre visibles les femmes sur le territoire, et assurer une prise de conscience collective des enjeux d'égalité femmes-hommes	
4.1 Accompagner et former les professionnels travaillant auprès des jeunes et des enfants	
22	Formation des professionnel.les des équipes éducatives à l'égalité filles-garçons
23	Formation des professionnel.les de la petite enfance à l'égalité filles-garçons
4.2 Développer les animations visant à conscientiser les enjeux d'égalité femmes-hommes	
24	Temps forts à l'occasion des journées du 8 mars et du 25 novembre
25	Organisation de sorties et visites sur la thématique du genre
26	Projets d'éducation artistique et culturelle (dispositif EAC) autour de l'égalité filles-garçons
27	Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes
28	Temps fort autour de la vie affective et sexuelle des jeunes
4.3 Rendre visibles les femmes dans l'offre culturelle, les évènements, et l'espace public	
29	Mise à disposition d'une offre documentaire de référence à la Médiathèque et valorisation de celle-ci
30	Appel aux dons d'archives privées concernant des femmes de Rezé et valorisation sur le portail dédié
31	Dénomination féminine des rues et équipements
32	Adoption d'un référentiel de la communication inclusive et formation des agents sur le sujet

Gouvernance et animation

L'animation de la démarche « égalité femmes-hommes » de la Ville de Rezé repose sur 3 instances :

- **Un comité de pilotage** composé d'élus et de quelques directions cibles, réuni une fois à deux fois par an pour mettre en discussion l'avancement de la démarche (appréciation du bilan, sujets à débat, réorientations...)
- **Un comité technique** composé de l'ensemble des référents identifiés dans les directions pour chaque action, réuni deux à trois fois par an pour animer la démarche (suivi, chantiers de réflexion, identification des difficultés, réalisation du bilan...)
- **Une équipe d'animation** assurée par la direction des Solidarités et de la Santé, chargée d'organiser les instances de gouvernance, de piloter et d'accompagner les réflexions et les productions du comité technique.

Pour chaque action inscrite au sein de la feuille de route, un référent est identifié au sein de la direction désignée pilote. L'ensemble des directions sont mobilisées pour contribuer à la bonne mise en œuvre des actions programmées.

Un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire est réalisé collectivement annuellement et présenté au conseil municipal. Cette présentation a lieu préalablement aux débats sur le projet de budget.

Fiches actions

Action n° 1 : Bilan annuel et valorisation de la place des femmes dans les actions de la Ville

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Solidarité-santé• Référent : Coordinateur/rice EFH• Autres agents ou directions impliqués : ensemble des directions ; contribution particulière en amont de la direction de la concertation citoyenne, de la direction culture et patrimoine, et de la direction des sports et de la vie associative
Objectifs	<p>Garantir l'implication des directions dans la démarche « égalité femme-homme » de la Ville de Rezé en valorisant les actions entreprises au cours de l'année</p> <p>Permettre une prise de recul sur les évolutions des activités de la Ville au cours du temps pour pouvoir envisager de potentielles réorientations</p>
Contenu et modalités	<p>Dans le cadre d'un comité technique puis d'un comité de pilotage, présenter annuellement :</p> <ul style="list-style-type: none">- les grandes actions mises en œuvre ou nouveautés- les difficultés et freins rencontrés- point d'avancement sur l'alimentation des indicateurs du plan d'action- des analyses statistiques sur les actions de la ville avec de potentiels focus en fonction des actions menées- l'avancement potentiel de chantiers de réflexions
Calendrier / planification	<p>Bilan annuel.</p> <p>Une réunion sera programmée au début de l'année 2023 pour construire avec les directions concernées le tableau de suivi pour les indicateurs.</p>

Action n° 2 : Chantiers de réflexion

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Solidarités-santé• Référent : Responsable actions transversales• Autres agents ou directions impliqués : variable
Objectifs	Débattre et avancer sur des sujets qui ne font pas encore l'objet d'actions dédiées, mais pourraient être ajoutées à l'avenir au plan d'action
Contenu et modalités	<p>La démarche d'égalité femmes-hommes est animée par deux comités techniques annuels minima, lors desquels l'avancement des chantiers de réflexion pourra faire l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'une présentation de l'avancement du chantier- D'une mise en discussion des enjeux, besoins, risques- D'une décision sur les étapes à venir <p>Les chantiers à conduire dans un premier temps sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un accueil loisirs "fratries" ;- Labellisation événementielle « 8 mars » et « 25 novembre » <p>Des réunions avec les services concernés seront organisés en amont de ces points d'étapes.</p>
Calendrier / planification	Réunion avec les services à programmer au premier trimestre 2023 pour l'identification des enjeux et des besoins pour poursuivre la réflexion.

Action n° 3 : Intégration d'un volet égalité femmes/hommes dans les notes réalisées pour les Bureaux Municipaux (BM)

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Mission prospective et actions transversales • Référent : Dominique Bossard • Autres agents ou directions impliqués : ensemble des directions dans le cadre de rédactions de notes aux BM
Objectifs	Suivre les décisions de la Ville contribuant à plus d'égalité entre les femmes et les hommes
Contenu et modalités	<p>Chaque note interne transmise pour les bureaux municipaux comprend, depuis juin 2022, la mention suivante à remplir : « Action(s) contribuant à l'égalité femmes/hommes : OUI/NON »</p> <p>Un tableur recensant les notes et leur lien à la thématique est constitué pour assurer le suivi de cette démarche.</p>
Calendrier / planification	<p>Actualisation à chaque BM du tableur.</p> <p>Réalisation d'un bilan annuel du nombre et de la part des notes concernées par le sujet.</p>
Indicateurs	Nombre et part de notes intégrant un volet « égalité femmes-hommes » au total et par axe et objectifs du projet de mandat

Action n° 4 : Analyse du soutien de la Ville aux associations sous le prisme du genre

Statut	À opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : DSVa • Référent : Marine VALENTI • Autres agents ou directions impliqués : Culture, Education (jeunesse et CSC), Solidarité, Animation des transitions et relations internationales • Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : suivi de l'action et contribution aux analyses
Objectifs	<p>Réaliser un état des lieux de l'égalité femmes-hommes par les associations soutenues par la Ville en analysant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La part des femmes bénéficiant de ces activités - La participation des responsables associatifs aux formations proposées par la DSVa - L'implication des femmes dans la gouvernance <p>Mettre en regard ces constats avec les soutiens apportés par la Ville en termes de financements et de locaux</p>
Contenu et modalités	<p><u>Contenu</u></p> <p>Réalisation d'une analyse statistique annuelle à partir d'un tableau Excel recensant pour chaque association soutenue par la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre d'adhérents et de bénéficiaires selon le genre, pour les associations bénéficiant d'une subvention directe de la Ville • la participation des responsables associatifs aux formations proposées par la DSVa. (Ex : 60 % F et 40 % H) • l'accès aux responsabilités au sein des instances de gouvernance (Conseil d'Administration, bureau, collégialité), sur la base d'une enquête réalisée en 2022 : base actuelle sur le dynamisme associatif rezéen (Enquête CRESS, FAL et Ville de Rezé). (Ex : La président.e selon le secteur d'activité : sport, culture, loisirs, social, internationale, citoyenneté...) • le niveau d'occupation des équipements publics : stades et gymnase, salles municipales et théâtre. (Ex : créneaux d'activités dans les gymnases : 70 % d'H, 20 % de F et 10% Mixte) • les financements accordés à des activités sportives et culturelles à partir des dossiers de subvention. (Ex : sur 100 000 € : x% pour de la pratique d'activité H ou F ou Mixte) <p><u>Modalités</u></p> <p>A travailler au sein des Cotech existants sur les dossiers de subventions accordés aux associations et sur l'enquête menée en 2022 concernant le dynamisme des associations rezéennes.</p> <p><u>Conditions de réussite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche de données les moins chronophages et les plus pertinentes - La constitution d'un tableau de bord qui pourra évoluer dans le temps pour réfléchir à des nouvelles modalités de soutien.
Calendrier / planification	<p>EN 2023/2024 : réalisation du tableau de bord avec les critères /données pertinentes</p> <p>Présentation des statistiques lors des bilans annuels de la démarche</p>

Action n° 5 : Evolution des modalités de soutien aux associations

Statut	À opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : DSV • Référent : Marine VALENTI ou Daniel PEROCHEAU • Autres agents ou directions impliqués : Culture, Education (jeunesse et CSC), Solidarité, Animation des transitions et relations internationales • Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : suivi de l'action
Objectifs	Inciter les associations soutenues par la Ville à une plus grande prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes pour atténuer le déséquilibre actuel et favoriser l'émergence de nouvelles pratiques ou actions.
Contenu et modalités	<p><u>Contenu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des tableaux issus du tableau de bord (action n°4) • Intégration d'un paragraphe dans les conventions partenariales, de mise à dispositions de locaux, et les CPOM sur la prise en compte des évolutions sociétales (2023). • Dans le cadre de la future « maison des associations », rédaction d'une charte de valeurs/ de principes « partagés » et d'engagements réciproques entre la Ville et les associations ne disposant pas d'un engagement sur le sujet via une convention avec la Ville (2026) • Prioriser dans les attributions de locaux ou de créneaux l'accueil des activités pratiquées par un public féminin, au regard des analyses qui seront produites dans le cadre de l'action n°4. • Promouvoir des actions innovantes en faveur de l'égalité femmes-hommes par des appels à projets sur des axes prioritaires définis par la Ville, permettant l'accès à des subventions directes ou indirectes. <p><u>Modalités</u></p> <p>A travailler au sein des Cotech existants sur les dossiers de subventions accordés aux associations ;</p> <p><u>Condition de réussite</u> : implication des directions concernées ; clarification des thématiques sociétales prioritaires en fonction des types d'associations (risque de concurrence entre sujets : sobriété, écologie, droits de l'enfant, handicap...)</p>
Calendrier / planification	<p>2023 : Intégration d'un paragraphe dédié dans les nouvelles conventions signées</p> <p>De 2025 à 2026 : élaboration de la charte et ajustement des soutiens</p>
Indicateur(s)	<p>Nombre d'associations signataires de la Charte</p> <p>Nombre de projets soutenus dans le cadre d'appels à projets spécifiques</p> <p>Part des soutiens de la Ville attribués à des associations qui n'ont pas une dominante masculine (cf action n°4)</p>

Action n° 6 : Analyse des enjeux de santé des femmes dans le diagnostic santé

Statut	En cours – rendu du diagnostic prévu en janvier 2023 et suivi de la construction d'un plan d'action
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Solidarités-santé• Référent : Justine Eude• Autres agents ou directions impliqués : membres de l'équipe projet (Pôle seniors, SEVE, Dialogue citoyen)
Objectifs	Mettre en exergue les enjeux de santé pour les femmes sur le territoire rezéen pour assurer le déploiement d'actions sur ces enjeux sur la période à venir
Contenu et modalités	<p>Le diagnostic santé doit constituer un point d'appui à la définition des orientations et priorités sur la santé à Rezé. Il a vocation à construire une analyse des données existantes et à recueillir les perceptions des acteurs et habitants sur le sujet.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic, les enjeux de santé des femmes seront pris en compte de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- Focus sur les maladies et problématiques de santé qui touchent différemment les femmes des hommes ;- Focus sur l'offre de soins à destination des femmes à Rezé- Focus sur les différences de modes de vie entre femmes et hommes- Focus sur la différence de besoins en termes de cadre de vie femmes / hommes <p>L'ensemble de ces focus relèveront des études genrées existant sur le sujet et d'une analyse par le genre des réponses à l'enquête quantitative menée auprès des habitants.</p>
Calendrier / planification	<p>La démarche est animée par un comité de pilotage et un comité technique invités à se réunir à chaque étape afin d'enrichir et valider le diagnostic.</p> <p>La démarche est animée par les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concertation : juillet-octobre 2022- Analyses : octobre-décembre 2022- Choix des priorités : janvier 2023- Construction du plan d'action : février-mars 2023

Action n° 7 : Analyse des besoins sociaux des familles monoparentales (ABS)

Statut	En cours
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Solidarité-santé-CCAS• Référent : Karine DESCANTES• Autres agents ou directions impliqués : petite enfance, éducation, partenaires institutionnels et associatifs du territoire• Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : suivi de la démarche et contribution aux recommandations
Objectifs	Mieux identifier les familles monoparentales, cerner leurs besoins et attentes et faire émerger des préconisations et priorités d'actions que le CCAS pourrait déployer dans le cadre de la feuille de route de l'action sociale du mandat
Contenu et modalités	Conformément à son obligation légale le CCAS a engagé en début de mandat une ABS de l'ensemble de la population, avec l'appui du COMPAS. Après l'élaboration du portrait social du territoire, il a été décidé d'approfondir deux typologies de publics : travailleurs pauvres et familles monoparentales. Modalités : exploitation des données statistiques, consultation des acteurs du territoire et des habitants
Calendrier / planification	<ul style="list-style-type: none">• 28/09/22 : recueil de la parole des habitants• 18/10/22 et 09/11/22 : rencontres partenariales sur deux demi-journées• Nov-déc 2022 : rédaction des enjeux et priorités, hiérarchisation des préconisations• Fin janvier 2023 : COFIL et rédaction d'un plan d'action• 2023 : étude et mise en œuvre du plan d'action

Action n° 8 : Organisation de temps de sensibilisation à destination des agents

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : DRH • Référent : Elise Terrien • Autres agents ou directions impliqués : Coordinateur/rice EFH
Objectifs	Favoriser auprès des agents, la connaissance des engagements du mandat sur la thématique égalité femmes-hommes ; découvrir les plans d'actions et projets de la Ville sur ce sujet ; amener une occasion de collaboration sur ces sujets transversaux et fortement imbriqués les uns aux autres
Contenu et modalités	<p>Dans le cadre du Parcours d'accueil municipal qui est mis en place pour les nouveaux agents de la collectivité : proposer une demi-journée d'ateliers traduisant les axes forts du mandat en cours, afin que ces enjeux puissent infuser auprès de chaque agent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egalité femme/homme - Place du handicap - Transition écologique - Participation citoyenne <p>Publics accueillis : une trentaine de collègues au total sur chaque créneau ; tous profils, tous métiers, tous niveaux d'encadrement</p>
Calendrier / planification	<p>Premières expérimentations prévues :</p> <p>Mardi 15 novembre 14h/16h30</p> <p>Mardi 22 novembre 14h/16h30</p> <p>Inscription du module de façon récurrente dans le cadre du PIM par la suite : 2 sessions en novembre, 2 sessions en février</p>
Indicateurs	Nombre d'agents touchés annuellement

Action n° 9 : Mise à disposition de ressources sur l'intranet

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Solidarités-santé • Référent : Coordinateur/rice EFH • Autres agents ou directions impliqués : DRH
Objectifs	Améliorer la culture commune des agents de la Ville sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes et favoriser l'implication collective des agents sur le sujet
Contenu et modalités	<p>Instaurer sur l'intranet de la Ville une rubrique dédiée comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents relatifs à la feuille de route égalité femmes-hommes : présentation de la démarche et du plan d'action ; supports utilisés dans le cadre des instances de gouvernance ; rapports égalité femmes-hommes - Des guides et supports de communication relatifs au sujet - Ponctuellement, des articles, questionnaires, focus... (à l'occasion des journées à thème notamment) <p>Les contenus seront préparés et mis en ligne par l'équipe en charge de l'animation de la démarche. Tout agent peut proposer des documents à partager sur cet espace.</p> <p>Les ressources mises à disposition pourront être présentées aux nouveaux agents de la Ville dans le cadre du PIM.</p>
Calendrier / planification	<p>Identification et mise en ligne des ressources : 2023</p> <p>Actualisation annuelle à prévoir à l'issue des bilans de la démarche</p> <p>Animation et partage dans le cadre des PIM</p>

Action n° 10 : Vers des cours d'écoles natures, égalitaires et inclusives

Statut	En cours
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Environnement • Référent : Christine MILIN WALID • Autres agents ou directions impliqués : Direction éducation, Direction Solidarités, Direction du bâti • Appui attendu de l'équipe d'animation du plan d'action : s'appuyer sur cette expérimentation pour développer une expertise sur le sujet duplicable sur d'autres aménagements
Objectifs	<p>Un projet de requalification ambitieux des cours d'écoles pour améliorer le bien-être des usagers de la cour et favoriser un usage égalitaire sous le prisme du genre par un aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrant la nature (ODD3, ODD 13, ODD 15) ; • visant à mieux répartir l'espace dans la cour pour proposer une offre ludique plus variée, répondre à la pluralité des besoins et envies des enfants et ainsi favoriser les cours apaisés (ODD 4, ODD 5, ODD 16); • Améliorer les conditions d'accessibilité ; • Prendre en compte et prévenir les situations d'exclusion (ODD 10) ;
Contenu et modalités	<p>Trois sites (cours) pilotes pour incarner ces principes : il est prévu de réhabiliter un site par an.</p> <p>En 2022 /2023 : réhabilitation de la cour de l'école élémentaire Pauline ROLLAND</p> <p>Outre ces trois sites expérimentaux, il est proposé de s'inspirer de cette méthode pour apporter des améliorations sur les autres cours de la ville.</p>
Calendrier / planification	Travaux réalisés pendant l'été en 2023, 2024 et 2025.
Indicateur(s)	<p>Retour qualitatif annuel auprès des agents du périscolaire réalisé par la personne référente de l'action, afin de vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction des utilisateurs de l'espace ; - La transformation des usages (plus diversifiés et plus apaisés)

Action n° 11 : Suivi et accompagnement à la fréquentation féminine des équipements sportifs extérieurs nouvellement implantés

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : DSVA • Référent : Jean-Philippe SIMON • Autres agents ou directions impliqués : Communication
Objectifs	Encourager la fréquentation féminine des équipements sportifs extérieurs nouvellement implantés
Contenu et modalités	<p><u>Contenus :</u></p> <p>Suite à la concertation réalisée au cours de l'année 2022, la Ville engagera l'amélioration et la création des équipements sportifs extérieurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : Course d'orientation – pétanque – reprise terrain de Hat trick – amélioration plateau sportif à Ragon • 2023 à 2025 : Padel (dérivé du tennis), création de parcours santé (mise en forme lié à la marche et à la course à pied), fitness (cardio, musculation, étirement), mur d'escalade, rénovation de plateaux sportifs ou City Stade, street work out (gym/musculation de rue), beach park (volley ou soccer) et piste « savoir rouler à vélo ». <p>En amont de leur ouverture au public, des communications valorisant ces équipements auprès des femmes seront réalisées ;</p> <p>Une fois ces équipements rénovés ou construits : un dénombrement des utilisateurs par genre sur une journée pour chaque équipement sera réalisé. A la suite de celui-ci, des actions visant à attirer spécifiquement les femmes sur ceux-ci en cas d'usage inégalitaire pourront être envisagées.</p>
Calendrier / planification	De 2022 à 2025
Indicateur(s)	Part des utilisateurs et utilisatrices des équipements, pour chacun d'entre eux.

Liens utiles :

Site du GOUVERNEMENT : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/sport-au-feminin/>

Site de la Ville de REZE : <https://www.reze.fr/actualite/sport-en-plein-air-que-preconisent-les-habitants-et-clubs/>

Les principales activités sportives pratiquées par un public féminin : l'équitation, la gymnastique, la marche/randonnée/course à pied, la danse, le vélo, la natation

Action n° 12 : Elaboration d'un plaidoyer sur le mobilier urbain et l'espace public

Statut	A opérationnaliser
Animation	<p>Direction pilote : DAU Réfèrent : Chargé d'aménagement et d'habitat (prise de poste le 24/10/22) Autres agents ou directions impliqués : EM, DSOL</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : contribution à la formalisation des besoins en lien avec la démarche menée sur le QPV et la littérature existante sur le sujet
Objectifs	Identifier les limites actuelles à l'égalité femmes-hommes dans l'espace public rezéen et réunir les conditions pour une évolution de celui-ci
Contenu et modalités	<p><u>Identification et relai des aménagements urbains manquants nuisant à la place des femmes dans l'espace public</u> (mobilier urbain, éclairage, toilettes publiques, cheminement piétons etc..)</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic territorial à réaliser (stage possible), prenant en compte les initiatives conduites sur le quartier Château et la littérature existante Echanges et mobilisation de Nantes Métropole en charge de l'espace public tant comme experte et prescripteur technique avec la direction de l'espace public qu'en tant que gestionnaire avec le pôle de proximité Loire Sèvre Vignoble (Rémy Giraud) pour évoquer les pistes de travail possibles <p><u>Intégration du principe dans les documents socles stratégiques</u> liés à l'urbanisme (PLUM, charte de l'habitat et protocole urbain paysager environnemental) et à l'aménagement de l'espace public (référentiel métropolitain) ; mise en discussion avec la métropole et identification des pistes de travail</p> <p><u>Mise en œuvre des recommandations des initiatives conduites sur le quartier Château</u> en lien avec le chargé des enjeux métropolitains et la référente QPV du service logement</p>
Calendrier / planification	<p>Rencontre avec la DEP et le pôle à prévoir début 2023 Réalisation du diagnostic sur l'année 2023 avec point d'avancement des initiatives en cours au Château</p>

Action n° 13 : Equipement des sanitaires des bâtiments publics en faveur de l'accueil des femmes

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : DGS• Référent : Suzan Ozturk• Autres agents ou directions impliqués : Direction logistique, CSC
Objectifs	Faciliter le quotidien des femmes en aménageant les sanitaires publics de la Ville de façon à répondre à leurs besoins spécifiques
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'un diagnostic des tables à langer disponibles et manquantes dans les sanitaires des établissements de la Ville ouverts au public• Réflexion à engager sur la mise à disposition de protections périodiques dans les sanitaires publics de la Ville (33 toilettes, épicerie solidaire, Maison des services)
Calendrier / planification	Diagnostic sur l'année 2023 Etude des devis « protections périodiques » sur l'année 2023

Action n° 14 : Accompagnement et soutien des femmes aidantes

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Solidarités-Santé• Référent : Sonia Lindier• Autres agents ou directions impliqués : Florence Tanguy
Objectifs	Soutenir le rôle des personnes aidantes qui sont majoritairement des femmes
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre le soutien à l'association Votre second Souffle qui propose une aide au répit, communiquer sur son action et orienter les situations- Etudier les modalités de renforcement du partenariat avec la Maison des Aidants- S'impliquer dans la plateforme de service à destination des personnes aidantes mise en place par COPAVIE
Calendrier / planification	Annuel Rencontre à programmer avec la Maison des Aidants
Indicateur(s)	Montant subvention Nombre de personnes accompagnées par Votre second souffle Nombre de personnes participant au café entr'aidants Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre de la plateforme COPAVIE

Action n° 15 : Mise en valeur des pratiques sportives des femmes dans le cadre des évènements organisés et soutenus par la Ville

Statut	Récurrente
Animation	<p>Direction pilote : DSVA</p> <p>Référent : Margaux Augereau</p> <p>Autres agents ou directions impliqués : Pôle Manifestations, TP, Education, Animation des transitions, Culture, Communication</p>
Objectifs	Encourager et valoriser la pratique sportive des femmes dans le cadre d'évènements
Contenu et modalités	<p>Valorisation de la pratique sportive féminine lors des évènements organisés par la Ville :</p> <p>Envisager dans le cadre de ces évènements (Forum des associations et Tour de Rezé en particulier) des initiatives spécifiques valorisant les femmes dans le sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Témoignages de sportives rezéennes sur leurs engagements (affiche de portraits, mur de paroles, etc.) • Témoignages d'hommes et de femmes pratiquant des sports majoritairement investis par le genre opposé (capsules vidéos ? articles dans le Rezé Mensuel ?) • Prix des initiatives remarquables des associations sportives ? <p>Soutien à des évènements associatifs valorisant les sports féminins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tournoi de foot féminin dans le cadre de l'IRF • Cortège de motardes luttant contre la précarité menstruelle (Lucky Rider) <p>Mobilisation du public féminin dans le cadre de Carrément Sport et Culture</p>
Calendrier / planification	Mise en œuvre des évènements Ville tout au long de l'année : forum (septembre), Tour de Rezé (fin mars), Carrément Sports-Culture (été).
Indicateur(s)	Part des femmes participant à Carrément Sports-Culture et Carrément Glisse

Action n° 16 : Mise en place d'un séjour socio-sportif non-mixte

Statut	Récurrente
Animation	Direction pilote : Direction éducation – jeunesse - CSC Réfèrent : Fabien Lalère Autres agents ou directions impliqués : les CSC, l'ARPEJ, l'ADPS, l'UFOLEP Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : Valorisation à postériori de l'action
Objectifs	Permettre à un groupe de jeunes filles de réaliser un séjour socio-sportif itinérance
Contenu et modalités	Objectifs pédagogiques : <ul style="list-style-type: none">• Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative.• Permettre la découverte d'un nouvel environnement et de nouvelles activités.• Favoriser l'acquisition ou le développement des savoir-faire (organisation de vacances, réparation vélo, secourisme, junior association, nutrition,...).• Faire la promotion des mobilités actives et encourager l'adoption d'un mode de vie sain.• Créer du lien avec les familles Un séjour de 3-4 jours maximum, exclusivement féminin et préparé en amont selon « le challenge » choisi au départ (montée en compétence, estime et réalisation de soi,...)
Calendrier / planification	Action proposées de la fin du printemps pour la construction du projet à début juillet pour sa réalisation
Indicateur(s)	Mise en place du séjour socio-sportif avec au moins 5 jeunes filles Animation d'au moins 2 temps d'échange sur la place des femmes sur l'espace public Atelier de valorisation de l'engagement des jeunes filles (estime de soi)

Action n° 17 : Proposition de temps de pratique sportive non-mixte « sport entre filles »

Statut	Récurrente
Animation	<p>Direction pilote : Direction éducation – jeunesse - CSC Réfèrent : Fabien Lalère Autres agents ou directions impliqués : le CSC Château, l'ADPS Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : Mise à disposition d'un gymnase quartier Château</p>
Objectifs	Soutenir le développement du sport féminin
Contenu et modalités	<p>Mettre en place des temps de pratique sportive dans un gymnase et uniquement entre jeunes filles. Pratiquer du sport entre pairs, découvrir de nouvelles activités en étant « accompagnées » par des éducatrices sportives de clubs, associations rezéennes. Rapprocher les jeunes filles des structures sportives et favoriser l'activité physique ou la reprise d'une activité associative régulière. Renforcer la confiance en soi des participantes Créer du lien avec les familles (notamment via le CSC)</p>
Calendrier / planification	<p>Reprise de l'action à l'automne 2022 Préférer la construction de partenariats avec des associations sensibles à la pratique sportive féminine, en développement sur cet axe ou avec des sections déjà bien structurées Favoriser le choix de pratiques sportives reconnues pour leur impact sur l'estime de soi</p>
Indicateur(s)	<p>Constitution d'un groupe de jeunes collégiennes résidentes du quartier Château. Mise en place d'au moins un RDV bimensuel durant 6 mois Nombre de participantes</p>

Action n° 18 : Accompagnement à la pratique sportive des jeunes filles de -18 ans

Statut	Récurrente
Animation	Direction pilote : Direction éducation – jeunesse - CSC Réfèrent : Fabien Lalère Autres agents ou directions impliqués : direction des solidarités, DSVA
Objectifs	Soutenir le développement du sport féminin
Contenu et modalités	<p>Proposer un accompagnement des jeunes adolescentes vers la pratiques sportives régulières (ou reprise) associative.</p> <p>Travailler avec les jeunes et les familles sur les démarches administratives nécessaires aux adhésions.</p> <p>Faire la promotion de l'aide financière de la Ville aux pratiques sportives associatives des -18 ans.</p> <p>Limiter le coût financier lié au matériel ou équipement sportif nécessaire à la pratique (matériel d'occasion= recyclerie du sport)</p> <p>Susciter l'intérêt, l'émulation au sein de collectifs</p> <p>Proposer ponctuellement des sorties jeunes exclusivement féminines ou réservées aux fratries (notamment durant l'été)</p> <p>Proposer aux jeunes d'assister gratuitement à des rencontres sportives locales de haut-niveau, notamment pour le sport féminin (Neptunes Volley et Hand Ball/ Déferlantes)</p> <p>L'accompagnement concerne à la fois les jeunes et la famille</p>
Calendrier / planification	Reprise de cette proposition à l'automne 2022
Indicateur(s)	<p>Accompagner au moins 5 jeunes filles dans une démarche d'adhésion.</p> <p>Au moins 2 jeunes filles finalisent leur inscription.</p> <p>Des jeunes issues des autres actions avec le service jeunesse entament des démarches d'adhésion associative (accompagnement à la scolarité, sport entre filles, toutes sportives,...)</p>

Action n° 19 : Accompagnement à la lutte contre les violences et le harcèlement sexuel dans les manifestations et évènements

Statut	À opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : DSV A • Référent : Daniel PEROCHEAU • Autres agents ou directions impliqués : Culture, Education (jeunesse et CSC) et Animation des transitions, communication • Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : Suivi de l'action
Objectifs	<p>Développer la connaissance de la notion de « violence sexistes » auprès du grand public et conscientiser sur leur gravité</p> <p>Faciliter la libération de la parole sur le sujet en cas de violences avérées, en rendant visible auprès des participants à des évènements rézeens l'engagement des organisateurs en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles</p>
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un article spécifique dans les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens des acteurs porteurs d'évènements : à ajuster sur la base du volontariat pour en définir les modalités opérationnelles <p>Public visé : les organisateurs des principaux événementiels : les fanfaronnades, l'I.R. F, Magnatika, les caillebottes et les régates de Trentemoult et les directions Ville précitées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un kit de communication « prévention contre les violences sexistes » à disposition des structures susceptibles de les afficher sur les lieux des évènements <p><u>Avertissement et conditions de réussite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - à conjuguer avec les bonnes pratiques en matière d'éco-événements - adapter l'action en fonction du type d'évènement et des attentes des organisateurs vis-à-vis de cette démarche - prendre en compte le contexte local : pas de manifestations majeures hormis les fanfaronnades ; pas de chiffres sur la réalité des violences et harcèlement sexistes et sexuels
Calendrier / planification	EN 2024
Indicateur(s)	Nombre d'évènements ayant développé des actions spécifiques sur le sujet / utilisé le kit

Liens utiles :

<https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Presentation-du-plan-de-lutte-contre-les-violences-et-le-harcèlement-sexistes-et-sexuels-dans-le-spectacle-vivant>
<https://cnm.fr/wp-content/uploads/2021/10/CNM-16-decembre-2020-Protocole-de-prevention-des-violences-sexuelles-et-sexistes.pdf>

Campagne de sensibilisation harcèlement REZE

<https://www.reze.fr/actualite/harcèlement-de-rue-sensibiliser-le-public/>

Action n° 20 : Poursuite du partenariat avec les acteurs pour la lutte contre les violences faites aux femmes

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Tranquillité Publique • Référent : P. Marrec • Autres agents ou directions impliqués : chargé(e) de mission Egalité Femmes/Hommes <p>Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : appui technique si besoin.</p>
Objectifs	<p>1/ Sensibiliser et informer les partenaires du CLSPD en contact avec le public des modalités d'identification et d'accompagnement des femmes victimes de violence</p> <p>2/ Réflexion sur la signature d'un contrat contre les VSS</p>
Contenu et modalités	<p>Dans le cadre de l'axe 3 de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD), feuille de route du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) consacré à la prévention des violences faites aux femmes (VFF), la Ville est pilote sur le territoire dans la coordination des actions de prévention des VFF. A ce titre, la Ville propose, accompagne et/ou réalise des actions de sensibilisation, de formation en interne (services & élus) ou en externe (partenaires).</p>
Calendrier / planification	<p>Activité récurrente. La STSPD actuelle couvre la période 2022-2024.</p>
Indicateur(s)	<p>Evolution des indicateurs de violences intra familiales (VIF).</p>

Action n° 21 : Accompagnement des femmes victimes de violence

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Tranquillité Publique • Référent : P. Marrec • Autres agents ou directions impliqués : chargé(e) de mission Egalité Femmes/Hommes – service Logement - dir. Solidarité-Santé-CCAS
Objectifs	<p>1/ Accompagnement des femmes victimes de violence vers le dépôt de plaintes</p> <p>2/ Développement de l'écoute victime dans le cadre du projet Maison TP</p>
Contenu et modalités	<p>Intervention du service Médiation sur des situations connues de violences faites aux femmes (VFF) sur signalement d'usager ou de partenaires afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'action des partenaires (Police nationale, associations d'aide aux victimes, Justice, etc.) dans le traitement des situations ; • Intervention de premier niveau au contact des victimes, y compris sur site, et appui aux partenaires dans la mise à l'abri de la victime, le cas échéant (not. lien logement de mise à l'abri). • Mise en relation de la victime avec les services Police/Justice le cas échéant (y compris accompagnement physique au démarrage des procédures).
Calendrier / planification	Action récurrente
Indicateur(s)	Evolution des indicateurs de violences intra familiales (VIF).

Action n° 22 : Formation des professionnel.les des équipes éducatives à l'égalité filles-garçons

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Direction éducation – jeunesse – centres socioculturels• Référent : Kévin Desplanques• Autres agents ou directions impliqués : DRH
Objectifs	Sensibiliser les publics aux enjeux d'égalité et accompagner les pratiques égalitaires
Contenu et modalités	Intégration de la dimension égalité filles-garçons au plan de formation des équipes éducatives Temps de sensibilisation orienté sur cette thématique Accompagnement des coordinateurs de territoire éducatif dans la prise en compte de cet enjeu au quotidien
Calendrier / planification	Accompagnement des coordinateurs de territoire éducatif → tous les ans Temps de sensibilisation et formations → envisagé 2023 ou 2024
Indicateur(s)	Formation effective des agents / nombre d'agents formés

Action n° 23 : Formation des professionnel.les de la petite enfance à l'égalité filles-garçons

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Petite Enfance • Référent : Pascale Cuchot • Autres agents ou directions impliqués : A.Boutoleau Rousseau (Relai Petite enfance)et Emilie Julou-Padioleau (coordinatrice EAJE)
Objectifs	Faire évoluer les pratiques éducatives en faveur de l'égalité femmes-hommes (jeux, littérature...)
Contenu et modalités	<p>Une 1^{ère} journée de formation initialisée en avril 2022 pour l'ensemble des professionnels Petite enfance a permis de créer un socle commun de connaissances, de repérer les inégalités filles-garçons dans l'organisation et le fonctionnement de la crèche mais aussi d'outiller les professionnels avec une base de ressources.</p> <p>Cette 1ère démarche pourrait se poursuivre par la mise en place d'une formation action au sein d'une ou plusieurs crèches en associant les parents à des temps de réflexion partagés.</p> <p>Condition de réussite : associer les parents à cette démarche</p>
Calendrier / planification	Nouvelle équipe de direction à partir de septembre 2022 au sein des EAJE (renouvellement à 50%) : à envisager en 2023/2024
Indicateur(s)	<p>Nombre de personnes concernées par la formation</p> <p>Retour qualitatif annuel organisé par la personne référente de l'action, visant à recueillir la perception des professionnels de la petite enfance quant aux évolutions de leurs pratiques et à l'utilisation de la base de ressources</p>

Action n° 24 : Temps forts à l'occasion des journées du 8 mars et du 25 novembre

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Solidarités-santé / Tranquillité publique • Référent : Coordinateur/rice EFH / Pol Marrec • Autres agents ou directions impliqués : direction de la tranquillité publique ; autres directions selon les besoins
Objectifs	<p>Rendre visible, sensibiliser et informer sur les enjeux propres aux deux dates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 mars : Journée internationale des droits des femmes - 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
Contenu et modalités	<p>Les deux journées doivent constituer des temps forts visibles auprès des habitants et partenaires et feront à ce titre l'objet de conférences, débats, expositions ou animations à définir chaque année.</p> <p>L'ensemble des directions de la Ville et des partenaires sont susceptibles d'être mobilisées sur ces temps forts, selon leurs envies et les besoins pour le déroulé de ces journées (accueil dans les locaux de la Ville, diffusion, animation...).</p> <p>En parallèle, une labellisation des évènements pouvant contribuer tout au long de l'année aux objectifs de cette action sera étudiée dans le cadre de l'action n°2 « Chantiers de réflexion ». L'enjeu sera de favoriser l'implication des services de la Ville qui souhaiteraient développer des animations contribuant à ce sujet sur d'autres dates.</p>
Calendrier / planification	<p>Lors de chaque comité technique, des propositions d'initiatives peuvent être relevées.</p> <p>6 mois avant les échéances de ces deux dates : une première proposition d'évènements sera soumise aux membres des comités techniques.</p>
Indicateur(s)	<p>Nombre de participants aux évènements</p> <p>Nombre d'articles dans la presse locale sur les actions mises en place</p>

Action n° 25 : Organisation de sorties et visites sur la thématique du genre

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Culture et Patrimoine• Référent : Ronan VIAUD• Autres agents ou directions impliqués : Florian RIFFET
Objectifs	Sensibiliser les habitants aux enjeux d'égalité femmes-hommes à travers des visites culturelles dédiées
Contenu et modalités	Développement de la programmation d'activités patrimoniales liée au genre Exemples : balades à vélo sur les rues portant des noms de femmes ; Visite décalée de la Maison Radieuse (prisme de la répartition genrée de l'espace de vie dans les années 50), ...
Calendrier / planification	Mise en place d'un groupe de travail pour la construction de ces activités : à étudier pour les Journées Européennes du Patrimoine 2023
Indicateur(s)	Nombre d'activités proposées et nombre de participants

Action n° 26 : Projets d'éducation artistique et culturelle (dispositif EAC) autour de l'égalité filles-garçons

Statut	A opérationnaliser - intégrée au programme EAC (Education artistique et culturelle)
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Culture et Patrimoine (DCP) • Référent : Marion Le Guellec / Lydie Guiton (DCP) • Autres agents ou directions impliqués : Direction Education (Service continuité éducative et partenariats Camille Ragot / Hélène Béchu) • Appuis attendus de l'équipe d'animation du plan d'action : continuité dans mobilisation des équipes pédagogiques (restauration scolaire, périscolaire) pour assurer la continuité du projet sur les temps périscolaires
Objectifs	Proposer un projet EAC qui puissent permettre aux enfants de découvrir une approche artistique, de pratiquer et de traiter notamment des questions d'égalité femmes-hommes
Contenu et modalités	<p>Happy Manif : donne-moi la main – projet mené avec la compagnie David Rolland http://www.david-rolland.com/donne-moi-la-main-happy-manif/</p> <p>Spectacle chorégraphique participatif, forme artistique en extérieur prenant place dans la cour d'école.</p> <p>Ateliers à suivre en classe.</p>
Calendrier / planification	<p>Format expérimental pour l'année 2022 : 4 classes réparties sur 2 écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbitrage des candidatures le 15/09/22 - En fonction des écoles, lien à faire avec les équipes éducatives (restauration scolaire/périscolaire) pour qu'ils soient associés au temps de spectacle - Réalisation du projet prévu en octobre 2022 <p>Format plus conséquent (durée, nombre de classes) à étudier pour les années suivantes</p>
Indicateur(s)	<p>Nombre d'enfants participant au dispositif « donne-moi la main »</p> <p>Nombre de demandes d'inscription des écoles</p>

Action n° 27 : Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Direction éducation – jeunesse - CSC • Référent : Camille Ragot • Autres agents ou directions impliqués : Fabien Lalère
Objectifs	Sensibiliser les publics aux enjeux d'égalité et accompagner les pratiques égalitaires
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration au sein de l'ensemble des projets pédagogiques des accueils périscolaires de la priorité égalité filles-garçons (en lien avec le PEDT) • Mixité favorisée au sein des activités mises en œuvre sur les temps périscolaires et scolaires, notamment des activités sportives • Mise en place d'ateliers ou de temps d'échanges sur les temps périscolaires destinés à lutter contre les discriminations, à favoriser l'égalité filles-garçons et à lutter contre les stéréotypes de genre (débat philo, malle égalité filles-garçons...) • Association des enfants à la réflexion sur les cours d'école égalitaires • Intégration de la dimension égalité filles-garçons dans les conventions liant la collectivité aux associations dans le cadre de la mise en place d'interventions extérieures sur le temps méridien. <p>Entrer dans une démarche de déconstruction, dans le but d'enrayer les préjugés et stéréotypes et ouvrir les élèves de 4ème et 3ème (égalité F-G collège Petite Lande) à de nouvelles perspectives + harcèlement (lycée Goussier) et harcèlement de rue (5ème Allende)</p>
Calendrier / planification	<p>Actions mises en œuvre tout au long de l'année (définition d'actions spécifiques par chaque accueil périscolaire)</p> <p>Début de printemps (mars en 2022); à planifier pour 2023 (rencontre établissements scolaire 22 septembre)</p>
Indicateur(s)	<p>Référence effective à l'égalité fille-garçon dans les documents (projets pédagogiques, conventions...)</p> <p>Nombre d'ateliers spécifiques autour de cette thématique réalisés sur le temps périscolaires</p> <p>Nombre d'école/accueils périscolaires et nombre d'enfants touchés</p> <p>Nombre d'interventions réalisées au sein du collège Petite Lande</p> <p>Echanges entre les jeunes lors des interventions en classe</p>

Action n° 28 : Temps fort autour de la vie affective et sexuelle des jeunes

Statut	Récurrente
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Direction éducation – jeunesse - CSC• Référent : Fabien Lalère• Autres agents ou directions impliqués : direction des solidarités
Objectifs	Développer les animations visant à conscientiser les enjeux d'égalité femmes-hommes
Contenu et modalités	<p>Sous la forme d'un « village » ouvert à toutes et tous, différentes structures et partenaires proposent des stands sur la thématique et dont les objectifs sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">- Permettre aux jeunes d'appréhender et de démystifier les différents aspects de la vie affective et sexuelle ;- Aider les jeunes à s'exprimer, à poser des questions sur les sujets (Contraception, avortement, maladies sexuellement transmissibles, le dépistage, la sexualité, la violence, les sentiments...);- Rencontrer des professionnels de la santé ;- Découvrir ou redécouvrir des livres, des supports écrits, des jeux... liés à ces thèmes ;- Répondre aux questions liées à la vie affective et sexuelle.
Calendrier / planification	Septembre
Indicateur(s)	<p>Les collègues (CPE et/ou professeurs principaux) se sont saisis de l'opportunité d'inscrire des classes de 4^{ème} et 3^{ème} sur les créneaux proposés par le service jeunesse</p> <p>Les rézéens sont venus naturellement découvrir les stands et échanger avec les différentes associations et partenaires (notamment les lycéens et étudiants)</p>

Action n° 29 : Mise à disposition d'une offre documentaire de référence à la Médiathèque et valorisation de celle-ci

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction pilote : Culture et Patrimoine • Référent : Saïc L'HOSTIS • Autres agents ou directions impliqués : X
Objectifs	Rendre visible les enjeux de l'égalité femme-hommes auprès de la population et permettre aux habitants de se renseigner sur le sujet
Contenu et modalités	Veille documentaire poussée à travers la constitution d'une bibliographie sur le sujet Valorisation des collections et déploiement d'actions de médiation : site internet, malles pédagogiques, onglets de recherche sur le catalogue de la Médiathèque...
Calendrier / planification	Recensement des ouvrages dédiés : 1er semestre 2023 Programmation d'actions de médiation et de valorisation : Prog 2023-2024
Indicateur(s)	Nombre d'ouvrages dédiés Nombre de participants aux actions de médiations Nombre d'action de valorisation

Action n° 30 : Appel aux dons d'archives privées concernant des femmes de Rezé et valorisation sur le portail dédié

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Culture et Patrimoine• Référent : Ronan VIAUD /• Autres agents ou directions impliqués : Maéva Provost ; Direction de la communication / dialogue citoyen ; DSI
Objectifs	Rendre visibles les femmes dans l'histoire Rezéenne
Contenu et modalités	Création d'une entrée "Portraits de rezéennes" dans le futur portail de valorisation des archives de la ville. Lancement d'un appel aux dons privés pour alimenter celui-ci. Communication auprès de la population sur cette initiative.
Calendrier / planification	Travail à la création et programmation sur le portail : à partir de début 2023 Profiter du lancement du portail prévu en 2023 pour engager une dynamique sur le sujet auprès des habitants.
Indicateur(s)	Nombre de portraits publiés

Action n° 31 : Dénomination féminine des rues et équipements

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : DAU• Référent : Jacky DROUET / Julie Nivanen• Autres agents ou directions impliqués : Direction des solidarités
Objectifs	Rendre visible les femmes dans l'espace public à travers l'affectation de noms de femmes pour la dénomination des rues et équipements
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none">• Création d'une liste de proposition de noms et d'un cadre d'intervention : part des noms de femmes sur le nombre total de rues à renommer, des thématiques envisagées sur les opérations immobilières à venir... (recueil et formalisation du cadre par la direction des Solidarités ; validation par les élus en BM) ;• Soumission de la liste des propositions et de l'identification des voies à dénommer à la « commission urbanisme »• Validation des propositions de la commission en Conseil Municipal
Calendrier / planification	Formalisation du cadre (liste de noms pour validation en 2023 et des attendus des élus) Alimentation de la liste de propositions annuellement en fonction des besoins
Indicateurs	Nombre de nouvelles rues dénommées et part des noms féminins attribués à celles-ci

Action n° 32 : Adoption d'un référentiel de la communication inclusive et formation des agents sur le sujet

Actuellement, la Ville ne dispose pas de charte de communication ni de guide prenant en compte ce sujet. De façon informelle, la direction de la communication veille à la prise en compte du sujet de l'égalité des sexes dans les visuels et les messages transmis, via notamment l'emploi de formules type « rezéens et rezéennes », « citoyens et citoyennes ». L'enjeu est de s'assurer de d'une harmonisation des pratiques par l'ensemble des agents dans les écrits internes et externes.

Statut	A opérationnaliser
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Direction pilote : Direction du dialogue citoyen et de la communication• Référent : Pierre-Jean Drouet• Autres agents ou directions impliqués : Catherine Le Brigand
Objectifs	Instaurer une communication non-genrée
Contenu et modalités	<ul style="list-style-type: none">• Se positionner avec les élus sur la question de l'écriture inclusive et définir les invariants• Organiser des ateliers avec la com'interne, les Direction juridique, les Directions concernées par l'envoi de courriers variés et en quantité
Calendrier / planification	Début des ateliers janvier 2023 Livraison avril 2023
Indicateurs	Production d'un guide pratique à destination des agents de la collectivité Inscrire la communication non-genrée dans le règlement intérieur